

Commune de Massanes

**Compte-rendu
Conseil Municipal du vendredi 07 juillet 2017**

Le vendredi sept juillet deux mille dix-sept, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal - dûment convoqué - s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Josette CRUVELLIER, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CRUVELLIER Josette, CHAPPELLIER Laurent, LENNE Grégory, ABBO Alain, BRES Pascal, VETTU Guillaume et BERENGER Crystel.

Étaient absents : LAURONT Mireille, MEROT Josiane, COURTIOL Jimmy.

Procuration : MEROT Josiane à CRUVELLIER Josette et COURTIOL Jimmy à VETTU Guillaume.

Date de convocation : 03/ 07/2017

Secrétaire de séance : BERENGER C.

Objet : Alès Agglomération : Demande de fonds de concours

Madame CRUVELIER rappelle qu'Alès Agglomération subventionne l'investissement des communes membres via des fonds de concours. La règle a été modifiée, les communes peuvent bénéficier de l'aide en une seule fois pour tout le mandat.

Elle propose d'affecter ces fonds de concours à l'installation de l'aire de jeu et à la création d'un réseau pluvial Rue Florian.

Elle présente ensuite le relevé des factures correspondantes, et le financement qui en découle :

DEPENSES €		RECETTES €	
Installation de l'aire de jeu	12 098.00	10 583.00	Fonds de concours Alès Agglomération
Sol spécifique	8 935.00	11 930.00	Commune de Massanes
Création égout pluvial Rue Florian	1 480.00		
	22 513.00	22 513.00	

Après avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal approuve unanimement ce plan de financement et charge le maire de demander les fonds de concours.

Objet : Alès Agglomération : Schéma de mutualisation

Madame CRUVELIER présente le rapport sur le projet de mutualisation des services d'Alès Agglomération 2017-2020, soumis à l'avis des conseils municipaux, conformément à l'article L5211-39.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal approuve unanimement ce projet de schéma de mutualisation.

Objet : Questions diverses

Interconnexion avec le Syndicat de l'Avène : Une subvention a été octroyée dans le cadre de la DETR.

Monsieur Grégory LENNE fait le compte rendu du dernier conseil d'école de Ribaute-les-Tavernes. Celui-ci a émis un avis favorable au retour de la semaine de quatre jours.

Madame le maire informe le conseil du projet d'enfouissement de la ligne haute tension aérienne par ENEDIS qui sera effectué sur la Route de Vézénobres, la RD 106, et le Chemin de Camp Granier.

Le recensement de la population sera effectué du 18 janvier au 17 février 2018. L'agent recenseur informera les habitants d'une possibilité de réponse dématérialisée.

Ciné été : la commune a été choisie pour une séance en plein air le samedi 2 septembre.

L'organisation de l'inauguration de l'aire de jeu et du repas du 13 juillet a été décidée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.